

## Gazette fin d'année 2020

# MUNICIPAL



Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Suite au contexte sanitaire que nous subissons depuis 2020, c'est avec quelques mois de retard que je vous remercie pour la confiance que m'avez accordée pour mener à bien ce mandat.

En effet, ces élections ont été particulières liées à la pandémie COVID 19 et je profite de ce bulletin municipal pour enfin vous dire merci ! Vous avez décidé de me confier la gestion de la commune pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive et c'est avec une équipe jeune et volontaire que je tâcherai de mener à bien la mission que vous m'avez confiée.

Nous devons tous être solidaires puisque malheureusement ce début d'année s'annonce encore difficile.

Je sais que je peux compter sur vous tous pour vous protéger et protéger les gens qui vous entourent.

J'ai une pensée particulière pour les sinistrés de notre région qui ont subi des dégâts suite aux épisodes cévenols de ces derniers mois. Nous les avons soutenus en leur envoyant l'employé communal pour leur apporter l'aide dont ils avaient besoin.

L'année 2020 a été particulière, ce qui a rendu compliqué de mener à bien les projets engagés. Cependant, je vous assure que mon équipe et moi-même serons à vos côtés pour les 5 ans à venir et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour embellir notre village et améliorer la vie quotidienne des Arrois et des Arroises.

Nous serons là pour vous écouter, vous aider et faire au mieux afin de satisfaire vos attentes et vos demandes. Nous allons œuvrer pour le devenir et l'avenir de notre commune et de nos administrés. Plus que jamais il est nécessaire de rester soudés et de s'entraider.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune.

En espérant que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, nous vous souhaitons une belle et heureuse année faite de bonheurs simples et remplie de joie.

*Meilleurs Vœux*

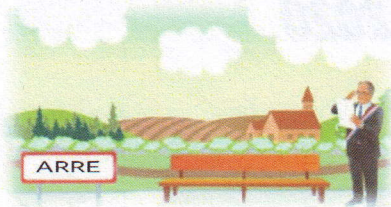
*Prenez soin de vous.  
Votre Maire Stéphane*



### Mon équipe

**Les Adjoints :** José SORIANO et Astrid RAUNIER

**Les Conseillers Municipaux :** Didier BLACHE, Teddy CHARLIN, Magali CHAZELLET, Philippe CHIARELLI, Jean-Michel FONTES, Sarah PARANT, Sabine VALETTE, Olivier POLHER.



# Vie Communale

## Employés Municipaux

### Secrétariat

Valérie GONZALEZ est en remplacement d'Eugénie SENEGAS depuis le 18 août 2020 au secrétariat de la Mairie ainsi qu'à l'Agence Postale pour une année.

### Départ de Jean-Pierre

Après 20 années passées aux bons et loyaux services de la commune, Jean-Pierre BAUDOIN a pris sa retraite, bien méritée, au mois de novembre 2020.

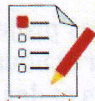
Son investissement, ses qualités et qualifications dans beaucoup de domaines, sa disponibilité, ont permis une efficacité reconnue dans le travail et ont été appréciés de tous. Au vu de la situation sanitaire, un pot de départ n'a pu être organisé mais le sera dès que possible.

« Etre à la retraite c'est être libre d'écrire son histoire avec la plume de la liberté... »

## Etat Civil



Devant la profondeur de la peine ressentie par les personnes frappées par le deuil, les mots sont dérisoires pour apporter réconfort. Le Maire et les membres du Conseil Municipal, s'associent à la peine des familles qui ont perdu un proche au cours de l'année 2020 et présentent leurs condoléances aux familles de Mme FOBY Gilberte et de Mr LOISEAU Jacques.



## Recensement Militaire

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la Mairie. Son recensement fait, il reçoit une attestation. Ce document doit être présenté pour s'inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou à l'examen du permis de conduire. Le jeune sera convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cela permet aussi d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales par l'administration et de voter aux élections dès l'âge de 18 ans.

## Collecte encombrants



A ce jour beaucoup d'incivilités ont été remarquées concernant le dépôt des encombrants, c'est pour cela que nous avons décidé de programmer un jour fixe pour effectuer le ramassage.

**Dorénavant la collecte se fera tous les 1<sup>ers</sup> lundis de chaque mois**

- ❖ Déposer vos encombrants entre le dimanche soir et le lundi matin 8h devant votre domicile.
- ❖ Pour les objets volumineux ou lourds que l'employé communal ne pourrait charger seul, merci de prévenir le secrétariat de la Mairie la semaine précédant le ramassage au 04.67.82.01.33 de 15h à 18h du lundi au jeudi.

Nous vous rappelons que les déménagements ne sont pas concernés par cette mesure, qui est uniquement un service rendu pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie.

Il serait bien que tout le monde « joue le jeu » car nous vous rappelons que cette prestation n'est pas une obligation pour la commune.

## Collecte containers

### Containers Gris :

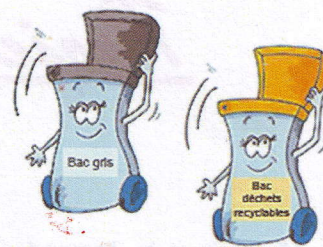
**Le lundi :** totalité d'Arre

**Le jeudi :** sortie d'Arre jusqu'au 3 Pont, rue Haute, Mairie, Salle des fêtes.

### Containers jaunes :

**Le mardi :** rue Haute, quartier des Pins, rue Basse, Mairie, Pharmacie

**Le mercredi semaine paire :** sortie d'Arre jusqu'au 3 Pont, chemin des Combes, chemin des Marguettes, quartier de l'Orphelinat.



## Cérémonie du 11 Novembre

La commémoration a eu lieu, cette année, en comité restreint avec le Maire et les Élus. Une gerbe a été déposée en hommage aux glorieux soldats et à leurs sacrifices.



## Marché de Noël

La préfecture du Gard ayant accordé les marchés en extérieur, la Mairie a apporté son soutien et son aide à l'association Amicale d'Arre pour la mise en place du marché de Noël qui s'est déroulé le 20 décembre 2020. De nombreux exposants ont répondu présents malgré le mauvais temps et le marché a eu beaucoup de succès. Ce fut une agréable journée de partage pour tous.



## Nos Aînés

Le repas habituellement offert au plus de 65 ans par le Restaurant-Traiteur « La Plaine » en collaboration avec la Mairie se fera ultérieurement quand la situation le permettra. Merci de passer en Mairie pour l'inscription au repas. Dans l'attente, le Conseil Municipal a décidé d'offrir un panier gourmand aux résidents de 65 ans ou plus.

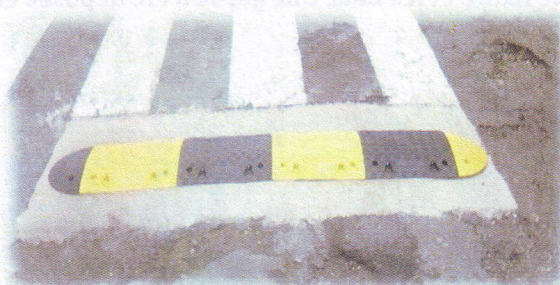


# Projets - Aménagements



## *Voirie*

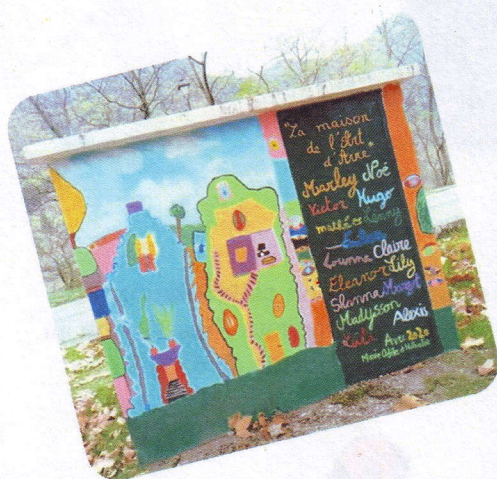
- ❖ Suite à la demande de l'institutrice des ralentisseurs ont été mis en place, afin de sécuriser nos enfants devant l'école.
- ❖ Les places de parking devant la Mairie ont été délimitées par un traçage au sol et une place de stationnement handicapé a été créée.
- ❖ Comme vous avez pu le constater, des « zébras » ont été tracés au sol à plusieurs endroits sur la commune, notamment pour éviter le stationnement gênant devant les containers collectifs et faciliter leur enlèvement.



## *Cabanon*

Au mois de juin 2020, les élèves de l'école d'Arre ont réalisé un projet artistique sur le peintre Autrichien « Hundertwasser ». L'embellissement du local près du jardin d'enfants est une vraie réussite.

Merci aux enfants, aux enseignantes et à Marie-Odile STEK qui a été d'une aide précieuse dans la réalisation de ce projet. L'inauguration a eu lieu le 29 juin 2020 en présence du Maire et de ses conseillers.



## Arbre à sacs

La Commune teste avec la participation de la Communauté des Communes du Pays Viganais, une nouvelle façon de collecter les déchets. Un « arbre à sacs » a été implanté sur la Route Départementale 999 en face de l'ancienne poste. Les « arbres à sacs » permettent une meilleure qualité du tri, grâce à un meilleur contrôle du contenu. Nous avons donc installé le premier à cet endroit afin que vous puissiez le tester. Si cela est concluant d'autres « arbres à sacs » seront implantés. Les sacs jaunes seront fournis par la Communauté de Communes et à récupérer en Mairie, à raison de deux rouleaux par an par foyer.

Le ramassage de « l'arbre à sacs » est effectué :

- ❖ tous les lundis pour les sacs noirs
- ❖ tous les mardis pour les sacs jaunes

Les sacs devront être déposés la veille au soir ou le matin du jour de ramassage.



## Distributeurs de sacs à déjections canines

Petit rappel, pour des mesures d'hygiène publique et de respect mutuel, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts mais aussi dans l'aire de jeux des enfants. Tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de son animal sur tout le domaine public communal. Pour ce faire la commune a commandé 4 distributeurs de « sac à crottes » afin que les propriétaires de nos amis à 4 pattes puissent ramasser leurs petits ou gros cacacs !!

Ces distributeurs seront placés :

- ❖ Place de l'Orphelinat
- ❖ Parking de la rivière
- ❖ Aire des campings car
- ❖ Parking de l'Église

Il vous est rappelé également que les chiens doivent être tenus en laisse. Pour la sécurité de tous, soyez vigilants !!



## Numérotation des rues

Le Conseil Départemental du Gard a lancé le programme 100% Fibre 2020/2021. Celui-ci permettant de raccorder en très haut débit, par la technologie fibre optique, l'ensemble des foyers de la commune. Le Conseil Municipal a budgétisé ce projet et validé la numérotation des rues qui débutera courant 2021.

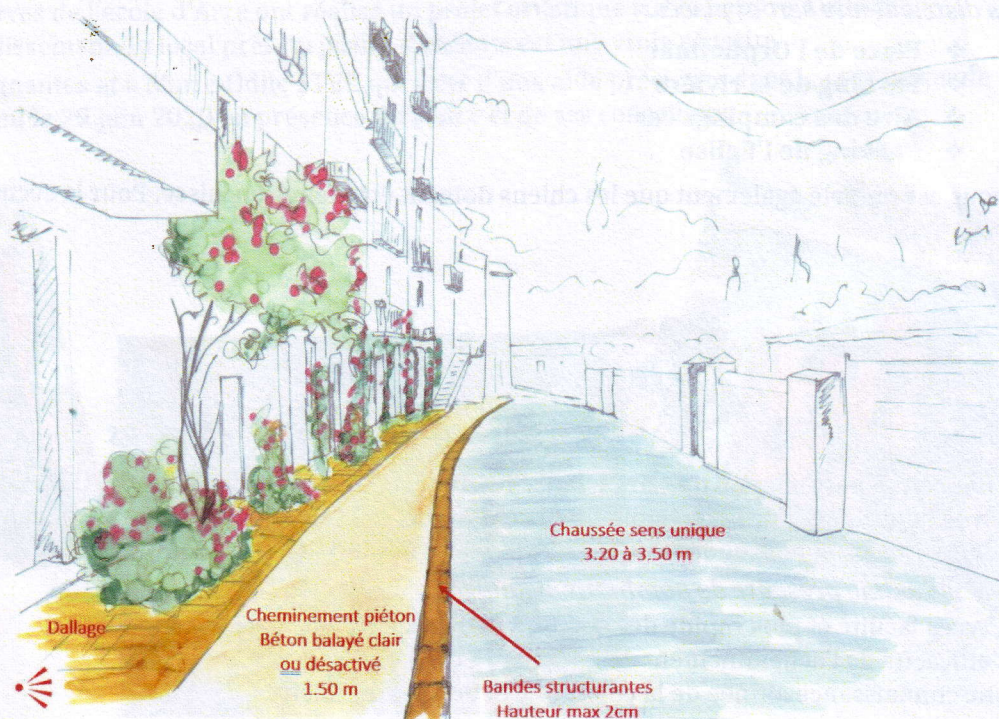
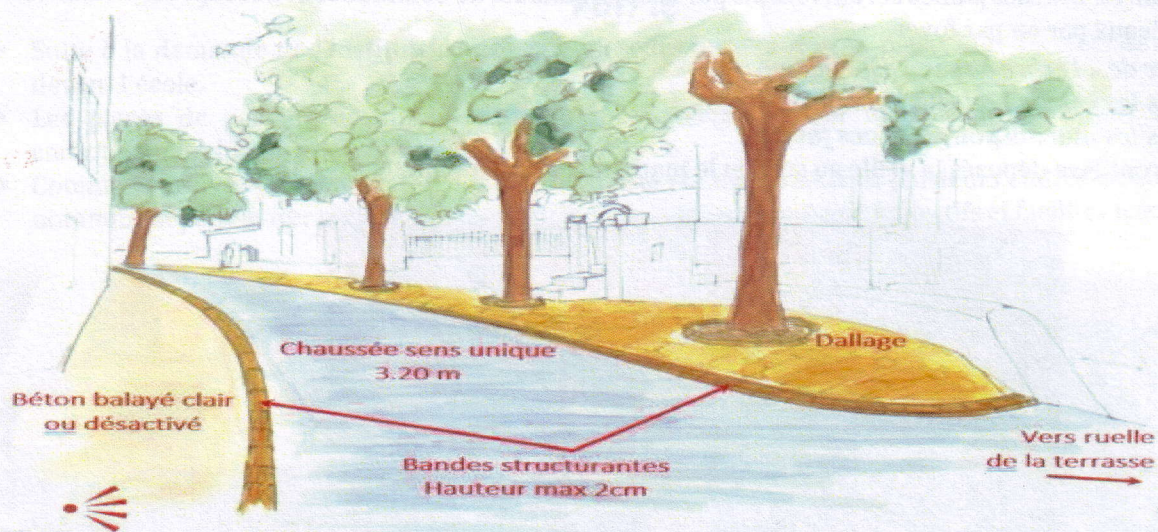
Ce programme présente de nombreux avantages :

- L'accès facilité et plus rapide des services d'urgence
- L'efficacité de l'acheminement du courrier et des colis
- Une connaissance affinée de la commune et de ses administrés

## Etude de projet

Une 1<sup>ère</sup> étude pour des travaux de réfection a été réalisée. Le projet concerne la voirie en partant de devant la Mairie, en descendant le boulevard Léon Anthérieu jusqu'à la sortie d'Arre.

Une réunion publique sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront.





# Communication

## Actualité Gouvernementale

Suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, certaines manifestations, actions, festivités et autres ont été annulées ou retardées. L'équipe municipale le regrette profondément et apporte son soutien à tous les administrés, aux entreprises et aux associations. De ce fait, les élus ont gardé un contact hebdomadaire avec les personnes les plus vulnérables afin de répondre à leurs besoins les plus urgents. N'hésitez pas à contacter la Mairie.

Par ailleurs depuis le mois d'octobre le pays a été placé au niveau maximal de son plan Vigipirate. C'est pourquoi la commune a été dans l'obligation de sécuriser les lieux de cultes, les abords de l'école ainsi que le jardin d'enfants.

En espérant que cette situation si particulière arrive à son terme et que nous puissions nous retrouver pour des moments conviviaux.

## Infos Village



### Mairie

**Du Lundi au Jeudi  
15h30 à 18h00**

Tél. : 04.67.82.01.33

Mail : commune.arre@wanadoo.fr



### Agence Postale

**Du lundi au jeudi  
8h00 à 12h00**

Tél. : 04.67.71.87.61



### Boulangerie

**Du Mardi au Samedi  
5h à 13h**

*(Horaires d'hiver)*

Tél. : 04.67.82.01.22



### Pharmacie des Cévennes

**Du Lundi au Vendredi  
9h à 12h / 15h à 19h**

**Le Mercredi et Samedi  
9h à 12h**

Tél. : 04.67.82.01.02



### Bibliothèque

**Tous les Jedis  
14h à 18h**

*(Hors vacances scolaires)*

## Faites-vous connaître !

Entreprises, Gîtes, Chambres d'hôte, Hébergements, Associations etc...

N'hésitez pas à déposer des flyers ou publicités en Mairie  
afin de pouvoir renseigner la population.

## Associations du Village

- « La Tessone » - Gymnastique - Gisèle AVERSENQ - 04.99.13.98.89
- « Yoga Cévennes » - Yoga - Irène SIMONNEAU - 06.32.84.26.58
- « A.S.A » - Musculation - David BONO - 06.82.44.95.41
- « Bénévol' Arre – Animations goûter, jeux de société, vide grenier, Chantal PAULET – 06.30.76.44.93
- « U.S.B.A » - Pétanque - Pascal VIVENS - 06.15.67.84.88
- « Amicale d'ARRE » - Comité des fêtes - Teddy CHARLIN - 06.95.24.52.13
- « Amicale des chasseurs de Sangliers Bez et Arre » - André LAPIERRE - 06.42.34.01.91
- « Société de chasse Arre La lebro e lou perdigal » - Michaël MARTIN - 06.37.23.09.84
- « A.P.E » Association des Parents d'Elèves du R.P.I - Isabelle NAVAS - 06.75.43.22.70
- « La Mainlev' » 06.66.33.91.76

## Gardons le contact

Afin d'être plus proche de vous, pour partager un maximum d'informations, pour vous informer d'une festivité sur la Commune, d'une animation, d'une coupure d'eau, d'électricité ou encore d'une alerte météo, vous trouverez avec ce bulletin municipal un « coupon réponse » à compléter et à retourner à la Mairie. Cette démarche est facultative mais reste dans un objectif de partage et de proximité avec nos administrés. Vos données resteront bien entendu confidentielles.



**ATTENTION : l'hiver est là, pensez à protéger vos compteurs d'eau contre le gel.**